

# La carte heuristique au service de la compétence lexicale

*chez les apprenants de FLE au niveau secondaire*

## The Min Map at The Service of The Lexical Competence Development

*of FFL Learners at Secondary Level*

Amira Belkais HASSI<sup>1</sup>, Dr Abdelmalek, DJEDIAI \*<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Doctorante, Laboratoire de Langage et Traitement Automatique (Université de Sfax) / Université de Tunis El-Manar (Tunisie)

<sup>\*2</sup> Université Echahid Hamma Lakhdar, El-Oued (Algérie) ;

[djediai-abdelmalek@univ-eloued.dz](mailto:djediai-abdelmalek@univ-eloued.dz)

Date de soumission : 07.11.2020 - Date d'acceptation : 27.11.2020 - Date de publication : 10.01.2021

**Résumé** — Partant de l'observation des difficultés de l'apprentissage du lexique chez les apprenants de français langue étrangère (dorénavant FLE), nous nous assignons comme objectif de proposer la carte heuristique comme l'une des stratégies ayant un impact d'envergure à faciliter l'apprentissage du lexique et à développer en conséquence la compétence lexicale de l'apprenant. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur une étude empirique dont le corpus est un ensemble de cinquante apprenants au niveau secondaire du lycée Alia Mohammed à El-Oued (Algérie). Nos résultats concluent que le recours à la carte heuristique, comme l'une des stratégies d'apprentissage, facilite à l'apprenant le développement d'une certaine compétence mémorielle qui l'aide en conséquence à développer sa compétence lexicale.

**Mots-clés** : FLE, apprentissage, stratégie, compétence lexicale, carte heuristique.

**Abstract** — Moving from our observation of the difficulties encountering the learning the lexicon of French as a foreign language (FFL) learner, the objective of this study is to propose the mind map as one of the strategies with major impact to facilitate the learning of the lexicon, and consequently to develop the lexical competence of the learner. To do so, we based our analysis on an empirical study whose corpus is a set of fifty students at the secondary level of the ALIA Mohammed High School in El-Oued (Algeria). The findings lead to the conclusion that the use of the mind map, as one of the learning strategies, facilitates the development of a certain memory skill for the learner which consequently helps him develop his lexical competence.

**Keywords**: FFL, Learning, Strategy, Lexical Competence, Mind Map.

### Introduction

Bien que toute approche de la langue ne soit évidemment pas limitée au seul plan lexical, le lexique reste pourtant sa pierre angulaire – d'où l'idée soutenue que son apprentissage reste l'objectif de tout processus d'enseignement-apprentissage des langues. À ce titre, l'enseignement-apprentissage du FLE, en particulier, ne fait pas exception. Pour constat, et de manière notable sur la scène didactique algérienne, l'apprentissage du lexique du français, a nourri et nourrit encore des débats aigus comme en témoignent

les recherches académiques nombreuses<sup>1</sup> qui avaient et ont encore la même finalité, à savoir : *comment développer la compétence lexicale chez l'apprenant ?* L'observation de classe confirme les conclusions partielles de ces mêmes études ; elles mettent en avant l'existence de réelles difficultés majeures d'apprentissage du lexique chez les apprenants.

C'est dans cette même ligne que nous entreprenons notre propre étude dont le point de départ est notre modeste expérience d'enseignante de langue française au cycle secondaire. Elle nous a permis de remarquer de près les difficultés linguistiques générales chez les apprenants, ainsi que les obstacles qu'ils rencontrent spécialement lors de l'apprentissage de la composante lexicale du français. Cette situation nous a conduits à réfléchir sur les moyens, les méthodes et les stratégies qui pourraient optimiser l'apprentissage du lexique chez ces apprenants en difficulté – d'où l'idée de la carte heuristique comme à la fois stratégie et moyen dont l'apport pour l'apprentissage du lexique serait d'importance.

Telle est notre hypothèse – qui se veut un élément de réponse anticipée à la question ci-dessous qui constitue notre problématique de travail :

- Dans quelle mesure le recours à la carte heuristique pourrait-il optimiser l'apprentissage du lexique et développer en conséquence la compétence lexicale de l'apprenant ?

Or, pour ce faire et avant de présenter notre étude empirique, il importe tout d'abord de passer par deux points dont le rappel est nécessaire comme cadre théorique et notionnel de notre étude : *la modalité d'enseignement-apprentissage du lexique au niveau secondaire dans le contexte didactique algérien* et *la notion de carte heuristique*.

## 1. Modalité d'enseignement-apprentissage du lexique au Secondaire dans le contexte didactique algérien

Personne ne peut raisonnablement nier l'importance de l'acquisition d'une compétence lexicale durant l'apprentissage d'une langue étrangère dans la mesure où « *il s'agit de la connaissance et de la capacité à utiliser le vocabulaire d'une langue qui se compose 1) d'éléments lexicaux et 2) d'éléments grammaticaux et de la capacité à les utiliser* » (CECRL, 2001, p. 87).

Avec les réformes successives du Système éducatif algérien<sup>2</sup>, qui recommandent l'adoption de *l'Approche par Compétences*, la conception de l'apprentissage des langues s'est changée en un processus d'installation de différentes compétences permettant à l'apprenant de communiquer correctement en langue cible. Ce nouveau paradigme a redéfini les rôles des deux partenaires de la situation d'enseignement-apprentissage :

- l'apprenant, pour apprendre, doit être actif et prendre en charge son apprentissage,
- l'enseignant à son tour devient un simple guide qui anime la classe – « *On est passé du professeur homme-orchestre au professeur chef d'orchestre* » (Defays, 2003, p. 111).

---

1 Ilhem BENAHMED, 2014 ; Nor Elhouda BENSALEM et Khaoula KAMLI, 2018 ; Djelloul HABOUL, 2017 ; Sadia KANDSI, 2017 ; Errime KHADRAOUI et Riad MESSAOUR, 2019 ; et bien d'autres.

2 À partir notamment de la *Réforme de 2003*.

La mise en œuvre d'un programme formulé en termes de compétences s'effectue au moyen d'un « *projet pédagogique* » composé de séquences ; chacune visant un savoir-faire déterminé.

En consultant le *Manuel de français de la deuxième année secondaire*, nous retrouvons le lexique présent dans toutes les séquences des quatre projets ; le document d'accompagnement du programme précise ainsi :

- « Elle [la séquence] intégrera :
- les activités relatives aux domaines de l'oral et de l'écrit pour analyser les aspects du discours à étudier,
  - des moments de manipulation des structures syntaxiques et lexicales,
  - des moments d'évaluation formative » (2006, p. 4).

Comme la grammaire, l'étude du lexique n'est pas une fin en soi, elle est « *au service de la compréhension du texte et la pratique effective de la langue* » (*Ibid.*, p. 23). C'est pourquoi, elle est abordée dans la *rubrique des points de langue* juste après la séance de la *compréhension de l'écrit* et avant les séances des *productions (orale et écrite)*.

Quant à l'enseignement-apprentissage du lexique, il se fait explicitement mais de manière inductive car apprendre, selon *l'Approche par Compétences*, c'est : « *agir (chercher l'information, organiser, analyser des situations, élaborer des hypothèses, évaluer des solutions, ...)* » (*Référentiel Général des Programmes*, 2009, p. 21). Raison pour laquelle l'enseignant, lors de la séance du lexique et après le lancement des objectifs visés, remet les apprenants en contact avec le même support travaillé en séance de compréhension de l'écrit ; il leur pose alors une série de questions les aidant progressivement à décortiquer le contenu du cours et à comprendre le point de langue visé à partir de l'observation du support. L'enseignant invite ensuite ses apprenants à s'engager dans des activités semblables afin de consolider leurs acquis – comme l'explique Rogiers :

- « *L'apprentissage par compétences est proposé pour renforcer la durabilité des apprentissages. Une fois que l'élève saisit ce qui est enseigné, l'enseignant le place dans des situations similaires* » (2006, p. 51).

En conséquence, certains enseignants choisissent de rédiger une synthèse qui récapitule le contenu de la leçon, bien que d'autres dépassent cette étape – la décision se prend en fait en fonction du volume horaire, de la compréhension des apprenants, etc. *In fine*, dans une perspective évaluative et puisque la finalité d'installer une compétence lexicale est l'acquisition de la compétence communicative, les apprenants sont appelés à résoudre, en fin de séance, une situation d'intégration concrète et significative leur permettant de réemployer leurs acquis au quotidien.

## 2. La carte heuristique

Pour éviter tout chevauchement terminologique ou notionnel, il importe de rappeler qu'il y a de nombreux vocables pour désigner ce que nous entendons par *carte heuristique*. Ce terme de *carte heuristique* est l'un des équivalents terminologiques français de la formule anglaise *Mind Map*. La littérature francophone accorde de nombreuses appellations à cette même acception : *carte mentale*, *carte d'organisation d'idées*, etc. Si nous optons dans le présent travail pour la dénomination *carte heuristique*, c'est que cette dénomination est largement adoptée par le courant français du *Mind Mapping*.

La carte heuristique existe depuis l'Antiquité, mais ses principes n'ont été formalisés qu'il y a un peu plus d'un demi-siècle.

*« Si les cartes mentales existent depuis très longtemps (on en retrouve dans les manuels de médecine tibétaine du Ve siècle de notre ère), ce concept n'a été popularisé au Royaume-Uni que dans les années 1970 par Tony Buzan »  
(Delengaigne et Mongin, 2011, p. 4).*

La nouvelle conceptualisation est venue après la découverte de la *théorie de la spécialisation hémisphérique* qui a bouleversé les neurosciences.

Cette dernière se définit, selon son concepteur, comme « *un outil graphique de réflexion qui permet de stocker, d'organiser, de hiérarchiser et de retrouver des informations grâce à des images reliées entre elles* » (Buzan, 2011, p. 109). La carte heuristique renvoie donc à tout schéma d'idée planifiée ; il s'agit concrètement d'« *une représentation graphique des informations, développée en arborescence autour d'un centre illustrant l'idée principale* » (Mongin et De Broeck, 2016, p. 18).

Dans ce sens, elle renvoie à une stratégie cognitive révolutionnaire d'exposition de la pensée qui assure une représentation rationnelle, sensorielle et visionnaire des données.

Son exploitation à des fins didactico-pédagogiques remonte à une période plus lointaine ; en fait à des siècles bien avant même sa systématisation théorique par T. Buzan. De multiples schémas sont identifiés par les chercheurs comme cartes heuristiques : *La grande Stemma* (en 472) par exemple, ou encore un autre schéma qui revient à Léonard de Vinci (1452-1519)<sup>3</sup>.

De nos jours, la pédagogie et la didactique se sont rendu compte de son utilité en tant qu'

*« [...] outil mental holistique visuel et graphique qui peut s'appliquer à toutes les fonctions cognitives, en particulier la mémoire, la créativité, l'apprentissage et toutes les formes de pensée. C'est en quelque sorte le "couteau suisse du cerveau" »  
(Buzan, 2017, p. 31).*

Elle est caractérisée par une structure arborescente animée par des couleurs, symboles et dessins avec une liberté d'expression sur une feuille blanche au format paysage.

Le style de représentation d'idées qu'adopte la carte heuristique est calqué sur le mode de fonctionnement du cerveau humain déclare Buzan :

*« Les cartes heuristiques imitent les innombrables synapses et connexions qui relient nos neurones en reflétant par la même façon dont nous sommes nous-mêmes conçus et connectés » (2018, p. 36).*

La force de cette technique ne se limite pas à sa biocompatibilité avec le cerveau de son usager ; elle inclut avec avantage l'activation simultanée des deux hémisphères cérébraux (gauche et droit). Un ajout très rentable quant à l'acte d'apprendre :

*« Dans l'apprentissage, le travail conjoint des deux hémisphères permet de mobiliser la compréhension et la réalisation. C'est pourquoi, le mind mapping présente de très nombreux bénéfices sur les cinq gestes d'apprentissage et améliore*

---

3 Pour plus d'exemples, consulter : <https://www.mindmap.fr/mindmapping/origines/>

*de fait considérablement les qualités d'attention, de réflexion, de compréhension, de mémorisation et d'imagination » (Akon et Pailleau, 2013, p. 140).*

Ces avantages constituent les points forts de la carte qui lui permettent d'être appliquée à toutes les fonctions cognitives comme : *la mémorisation, l'analyse, l'apprentissage, la créativité, le raisonnement*, etc.

Les composantes d'une carte heuristique et sa démarche de construction sont fixes, alors que son contenu et sa taille dépendent du thème à traiter et du but de sa réalisation qui doivent être fixés au départ.

Pour la composition, toute carte heuristique doit contenir les éléments suivants : *le centre, les branches, les mots-clés, les images / dessins et les couleurs* – l'exploitation des couleurs est nécessaire tout au long de l'élaboration de la carte heuristique.

Quant à la mise en pratique de la technique, elle passe par les étapes suivantes :

- **La préparation des matériels nécessaires** : feuille blanche (format paysage), couleurs, crayon et / ou stylo.
- **L'expression du sujet** : le sujet à aborder se met au centre de la feuille exprimé par un mot-clé et / ou une image (certains préfèrent son expression par un mot-clé entouré d'un nuage coloré).
- **L'expression des idées principales** : à partir du centre, des branches épaissies se ramifient pour exprimer les idées principales du sujet traité accompagnées des mots-clés et / ou symboles :

*« La réalisation d'une carte mentale part d'une idée centrale représentée (manuellement ou à l'aide d'un logiciel) au centre d'un support (papier ou écran). Ce point de départ génère des associations d'idées qui viennent se greffer autour du centre en une structure radiante, elle-même se subdivisant en autant de branches que de nouvelles idées » (Kremer et Verstraete, 2014, p. 72).*

- **L'expression des idées secondaires** : l'arborescence continue à se développer dans le but de faire émerger les idées supplémentaires. Les branches secondaires commencent à partir du deuxième niveau, la fin de chaque branche se transforme en nœud à partir duquel se subdivise des branches moins épaisses représentant les idées de deuxième voire (x) niveau de la même façon. Le nombre des niveaux des branches et la hiérarchisation des idées dépendent du thème étudié :

*« Les branches sont l'expression d'un flux, qui s'exprime par une cascade de ramifications. Nous avons donc affaire à une structure de connexions fluide et plastique. La proximité avec le centre induit une hiérarchie rayonnante au service d'une approche plus globalisante que séquentielle » (2019, p. 18).*

### **3. Le recours à la carte heuristique comme stratégie d'apprentissage du lexique en classe de FLE**

En partant de notre problématique de travail formulée *supra*, nous procédons, dans cette section, à une étude empirique basée sur la carte heuristique comme stratégie susceptible de favoriser, de manière appréciable, l'apprentissage du lexique et développer en conséquence la compétence lexicale.

### 3.1. Méthodologie

Puisque notre objectif est de découvrir l'influence de l'usage de la carte heuristique sur la qualité de la compétence lexicale acquise, l'expérimentation sera l'outil d'investigation adéquat étant donné que « *l'expérimentation permet d'examiner l'effet d'une variable indépendante sur la variable dépendante ou, plus concrètement, la réaction de l'individu à un stimulus* » (Angers, 1997, p. 152).

Ainsi, l'expérimentation que nous comptons réaliser est de *type provoqué*, attendu qu'en tant qu'expérimentateurs, nous intervenons de manière directe pour introduire la variable indépendante (la carte heuristique) auprès des expérimentés – ce qui nous donne l'occasion de suivre et contrôler de près le déroulement de notre expérience dans ses différentes phases. Nous optons également pour une étude comparative entre deux groupes d'apprenants : *un groupe témoin* et *un groupe expérimental*.

### 3.2. Contexte d'étude

Le cadre spatial de la présente étude est le *Lycée Alia Mohammed* (Ghamra – Guemar) de la wilaya d'El-Oued (Algérie), et plus précisément *les classes littéraires de la deuxième année*. Quant au cadre temporel, notre expérimentation a été menée durant les deux premiers trimestres de l'année scolaire 2019/2020.

### 3.3. Échantillon

Dans notre expérimentation, nous avons choisi les apprenants du Cycle secondaire et plus particulièrement ceux de la deuxième année (filière *Lettres et Philosophie*) du Lycée Alia Mohammed – Ghamra (El-Oued, Algérie). Le choix de cette filière est déterminé par le statut qu'y occupe la langue française, ainsi que son importance pour les élèves littéraires.

Pour ce faire, nous avons formé deux groupes équivalents (groupe témoin et groupe expérimental) de 25 apprenants chacun et d'un niveau intellectuel hétérogène – dans notre choix de l'échantillon, nous nous sommes basés sur l'évaluation diagnostique du début d'année. Selon le critère du sexe, l'échantillon contient :

- **Groupe témoin** : 23 filles et 2 garçons
- **Groupe expérimental** : 22 filles et 3 garçons

Notre échantillon englobe donc 50 apprenants âgés de 16 à 17 ans – un point essentiel à souligner : *la participation de l'ensemble des apprenants n'a été pas imposée* ; tous les participants ont été volontaires et motivés pour contribuer à l'étude.

### 3.4. Support d'étude

Le support employé dans la présente recherche se présente sous la forme d'une série d'activités portant sur les points de langue, spécialement le lexique, déjà abordés en classe.

Nous avons divisé l'ensemble de ces activités en deux tests, chacun traitant d'un point de langue différent. Nous avons recouru également à deux tests distincts afin d'objectiver davantage notre analyse en variant les sujets ainsi que les activités suggérées.

#### 3.4.1. Test n° 1

Il porte sur *le lexique de la démonstration* : un point de langue intégré à la première séquence qui s'intitule *Produire un texte pour démontrer, prouver un fait* du Premier Projet

intitulé *Concevoir et réaliser un dossier documentaire pour présenter les grandes réalisations scientifiques et techniques de notre époque*. Le test contient deux activités : ❶ un passage à trou et ❷ un tableau à remplir.

- Le **passage à trous** vise à tester la capacité des apprenants à associer le mot au sens et à l'employer correctement.
- Le **tableau à remplir** sert à évaluer la liaison des idées faite par les élèves et leur capacité d'analyser et mémoriser les informations.

#### 3.4.2. Test n° 2

Le deuxième test aborde *le lexique de l'argumentation* : un point de langue inclus dans la deuxième séquence intitulée *Produire un discours pour plaider en faveur d'une personne, d'une opinion ou d'une cause*, appartenant au Deuxième Projet intitulé *Produire une petite pièce théâtrale pour la présenter au lycée*. Cette pièce, qui opposera deux partis adverses, présentera un événement ayant marqué les grands tournants de la pensée humaine. Le test comporte trois activités : ❶ un relèvement, ❷ des mots-fléchés et ❸ une situation d'intégration.

- L'**activité de relèvement** sert à tester la compréhension des apprenants et leur capacité à classer.
- L'**activité des mots-fléchés** vise à examiner la capacité des apprenants à enchaîner les idées.
- La **situation d'intégration** a comme objectif d'évaluer la capacité des apprenants à réinvestir correctement leurs acquis.

### 3.5. Déroulement de l'expérimentation

La mise à exécution de ces deux activités passe par deux étapes.

#### 3.5.1. La phase d'initiation

Elle correspond à la première phase de l'expérimentation. Cette étape est consacrée uniquement au groupe expérimental, elle sert à introduire les expérimentés à la stratégie de la carte heuristique et à les familiariser à son usage.

À cette fin, nous avons consacré trois séances de trois heures (chaque séance se déroule en une heure) lors desquelles, nous avons expliqué en détail aux apprenants du groupe : *ce qu'est une carte heuristique, ses composants, ses principes de base et la procédure de sa réalisation*. Dans le but d'assurer la compréhension de la technique et la démarche de sa mise en pratique de la part des apprenants, nous avons réalisé également quelques cartes-exemples traitant des sujets variés avec des buts autres de façon collective et individuelle.

Les trois séances se sont déroulées la matinée parce que c'est le temps où l'esprit se trouve en bon état et la concentration des apprenants garantie. Nous avons veillé aussi à faire l'initiation lors de séances extra-planning institutionnel pour ne pas perturber le programme d'étude des apprenants.

### 3.5.2. La phase expérimentale

Cette station est réservée à la réponse aux tests<sup>4</sup>. Elle est programmée en deux séances, dont la durée dépend des tâches suggérées.

L'expérience s'est déroulée pendant les séances de cours ; lesquelles se passent de manière tout à fait « *ordinaire* ». Durant la présentation de la leçon, les apprenants expérimentés sont invités à se servir de la carte heuristique pour réaliser leur apprentissage. Ils l'utilisent afin de prendre des notes, synthétiser les informations, les traiter, les enchaîner et les organiser en appliquant les connaissances acquises sur la stratégie durant la phase d'initiation. Par la suite, nous évaluons les compétences des apprenants à travers les tests déjà préparés.

Pour le groupe témoin, le cours se déroule sans recours à la carte heuristique en donnant aux apprenants la liberté d'apprendre comme ils ont l'habitude de le faire.

## 4. Résultats et interprétation

### 4.1. Test n° 1

#### 4.1.1. Activité n° 1

Rappelons que l'activité de « *passage à trous* » proposée vise à vérifier la capacité des apprenants à associer le mot au sens et à l'employer correctement. Cette tâche nous a donné les résultats suivants :

- un pourcentage de 80% des expérimentés ont donné des réponses variées entre « *bonnes* » et « *très bonnes* » ;
- tandis que 52% des apprenants du groupe témoin ont marqué un niveau « *bon* » voire « *très bon* ».

En comparant les résultats des deux groupes, nous constatons que le groupe expérimental, qui a eu recours à la carte mentale, a réalisé des résultats satisfaisants par rapport au groupe témoin qui a adopté des stratégies d'apprentissage autres que la carte heuristique ; et d'autres qui n'ont pas même pas utilisé de stratégies.

Les résultats de cette tâche viennent nous éclairer sur le rôle qu'a joué la technique dans l'acte d'apprendre. Le pourcentage élevé du groupe expérimenté s'explique par le style de structuration des idées qualifié de « *rationnel* » qu'offre la technique en garantissant une relation correcte des connaissances :

*« Pour penser correctement, le cerveau a besoin d'outils reflétant cette organisation naturelle, tels que la Mind Map. Cet outil incontournable vous fera progresser de la pensée linéaire (en une dimension) à la pensée latérale (en deux dimensions) pour enfin parvenir à la pensée rayonnante, ou multidimensionnelle » (Buzan, 2017, p. 29).*

La stratégie a assuré la mobilisation des opérations mentales nécessaires à l'assimilation des informations (*analyse, distinction et liaison*) – ce qui a mené à une assimilation réussie des données manifestée par un usage correct des acquis.

---

<sup>4</sup> Pour garantir la fiabilité de notre étude, nous avons demandé, aux apprenants des deux groupes de ne pas répondre au hasard s'ils ignorent la réponse, durant les deux tests réalisés, afin de ne pas fausser les résultats.

#### 4.1.2. *Activité n° 2*

Plus que la moitié du groupe expérimenté 56% ont pu obtenir les mentions « *bien* » et « *très bien* » dans cette deuxième activité consistant à remplir un tableau à partir d'un passage. Quant au groupe témoin, ce n'est qu'une minorité de 28% apprenants ont eu la mention « *bien* » avec une absence totale de la mention « *très bien* ».

**La différence entre les deux groupes est remarquable : le pourcentage des apprenants ayant employé la carte heuristique est plus élevé que celui du groupe témoin.** La résolution de cette tâche exige la mise en œuvre des activités cognitives telles que le traitement et la sélection sous-tendant la compétence lexicale des apprenants. Leur apprentissage a été rentable grâce aux propriétés de la technique (la carte heuristique) qui leur a permis de réaliser une synthèse globale sur le thème d'une manière très expressive (couleurs, symbole, etc.) en transformant l'analyse faite en image. Des avantages qui ont facilité l'assimilation et la mémorisation du thème dans ses détails d'une manière souple et optimale : « *Une image qu'on a dessinée est beaucoup plus facile à mémoriser et déclenche une mine d'association d'idées. Voilà pourquoi il vaut toujours mieux préférer les symboles aux mots* » (Margulies, 2005, p. 4). Ce fait est justifié par la présente évaluation qui témoigne de la mise en pratique correcte des acquis reflétant ainsi le niveau réel de leur maîtrise de la composante lexicale.

### 4.2. **Test n° 2**

#### 4.2.1. *Activité n° 1*

Cette activité consiste à extraire du texte proposé le lexique de l'accord / désaccord en faisant une classification. La majorité des expérimentés 96 % ont réussi la tâche avec mention « *bien* » et « *très bien* » voire « *excellent* ». Un pourcentage très satisfaisant par rapport au groupe témoin où seuls 44 % ont obtenu les mêmes mentions avec absence totale de résultat « *excellent* ».

Les résultats du groupe expérimenté sont le reflet de la bonne intégration des informations faite par les apprenants ainsi que de l'organisation des idées ; l'assimilation est réalisée par l'intermédiaire de la carte heuristique à travers laquelle les apprenants ont organisé, lié et récapitulé les données exposées. La stimulation de l'intégralité du cerveau (les deux hémisphères cérébraux) durant la réalisation de la carte active des facultés cognitives multiples.

*« En effet, traditionnellement, nous rédigeons d'une manière linéaire (très cerveau gauche). Le Mind Mapping va rééquilibrer le processus. Le Mind Mapping va utiliser non seulement des arborescences (cerveau gauche) mais également des images, de la créativité (et donc du cerveau droit) » (Delengagne et Masucci, 2018, p. 17)*

#### 4.2.2. *Activité n° 2*

La proposition d'une activité de mots-fléchés aux apprenants a donné les résultats suivants : 92 % des expérimentés ayant eu recours à la carte mentale ont pu arracher les mentions « *bien* » et « *très bien* » en liant chaque terme à sa signification – même si 60% du groupe témoin ont réalisé les résultats quasiment identiques.

La tâche consiste à établir des enchainements extériorisant l'organisation interne de la pensée. L'activité demande alors l'activation des opérations intellectuelles suivantes : *la mémorisation et l'enchainement du signifiant au signifié*. Les résultats, comme nous l'avons vu, témoignent de la mise en œuvre de ces facultés par le groupe expérimenté.

La représentation des données sous forme de mots-clés accompagnés des dessins exprimant le sens a assuré un stockage significatif et optimisé des informations. La schématisation calquée sur le fonctionnement du cerveau facilite ainsi la mémorisation et renforce les liens entre les données. Ce qui précède a mené à un emploi correct des acquis reflétant la véracité de la structure interne des connaissances.

#### 4.2.3. Situation d'intégration

Ce qui nous intéresse dans cette activité, ce sont les acquis lexicaux des apprenants. Nous vérifions de la sorte *la compétence de réinvestissement* de ces acquis dans une production libre à visée argumentative. Ce test d'évaluation nous a montré que 72 % des expérimentés utilisant la carte mentale ont manié les marques de subjectivité parfaitement sans erreurs bien que 40 % du groupe témoin aient obtenu la mention « *bien* » comme meilleure mention. Il en découle donc une différence notable entre les deux groupes ; le groupe expérimental a pu mobiliser avec succès les facultés cognitives que demande la résolution de la tâche : *la distinction, la mémorisation, l'analyse, l'organisation et la créativité*. Cette mobilisation est confirmée par les réponses des apprenants.

Le progrès réalisé par le groupe expérimental revient à la seule variable existante entre les deux groupes : *la carte heuristique*. Cette stratégie a offert aux apprenants un outil motivant, rationnel, souple et sensoriel permettant de favoriser tout processus d'apprentissage et de faciliter la récupération des données et leur mise en pratique.

L'ensemble des résultats obtenus montre la prédominance du groupe expérimental par rapport au groupe témoin dans toutes les activités suggérées malgré l'hétérogénéité cognitives des apprenants et la diversité des tâches à accomplir. Des résultats prouvant l'impact positif marqué par l'emploi de la carte heuristique.

## Conclusion

À la lumière de cette étude expérimentale ayant montré la supériorité du groupe expérimental sur le groupe témoin, il s'avère que la carte heuristique, comme moyen didactique et stratégie d'apprentissage, a un apport fort appréciable quant au développement de la compétence lexicale des apprenants. Cet outil permet de motiver l'apprenant et de rafraîchir non pas seulement sa compétence mémorielle, mais aussi sa créativité langagière.

## Références bibliographiques

1. AKON, A. et PAILLEAU, I. (2013). *Apprendre autrement avec la pédagogie positive : A la maison et à l'école, (re)donnez à vos enfants le goût d'apprendre*. Eyrolles.
2. ANGERS, M. (1997). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Casbah Université.
3. BOUFFARD, T. (2006). « Des apprenants autonomes ? ». Dans, BOURGEOIS, E. et CHAPPELLE, G. (dir.), *Apprendre et faire apprendre*. PUF, p. 137-146.
4. BUZAN, T. (2018). *Développez votre intelligence avec le Mind Mapping : Mémorisation, créativité, communication : La méthode révolutionnaire pour booster vos capacités !* (traduit par D. LAFARGE). Alisio.  
— (2011). *Une tête bien faite : exploitez pleinement vos ressources intellectuelles* (traduit par B. VADÉ ; 4e éd.). Eyrolles.
5. BUZAN, T. et B. (2017). *Mind Map : Dessine-moi l'intelligence* (traduit par M. BOUVIER ; 3e éd.). Eyrolles.

6. CONSEIL DE L'EUROPE. (2001). Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer. Didier.
7. CONSEIL NATIONAL DES PROGRAMMES. (2009). *Référentiel général des programmes*. ONPS.
8. DEFAYS, J.-M. (2003). *Le français langue étrangère et seconde : Enseignement et apprentissage*. Mardaga.
9. DELADRIÈRE, J. L., LE BIHAN, F., MONGIN, P. et REBAUD, D. (2019). *Organisez vos idées avec le Mind Mapping* (4e éd.). Dunod.
10. DELENGAIGNE, X. et MONGIN, P. (2011). *Boostez votre efficacité avec FreeMind, Freeplan et Xmind* (2e éd.). Eyrolles.
11. DELENGAIGNE, X. et MASUCCI, F. (2018). *La méthode MapWriting : réussir tous vos écrits avec le Mind Mapping*. Dunod.
12. GROUPE SPÉCIALISÉ DISCIPLINAIRE DU FRANÇAIS. (2006). *Document d'accompagnement du programme de français : 2e année secondaire*. ONPS.
13. KREMER, F. et VERSTRAETE, T. (2014). « La carte mentale pour favoriser l'apprentissage du Business Model et susciter la créativité des apprenants ». *Revue internationale PME*, 27(1), 65-98. Consulté le 23 août, 2020, sur <http://doi.org/10.7202/1025690ar>
14. MARGULIES, N. (2005). *Les cartes d'organisation d'idées : Une façon efficace de structurer sa pensée* (traduit par G. SIROIS). Chenelière éducation.
15. MONGIN, P. et DE BROECK F. (2016). *Enseigner autrement avec le Mind Mapping : cartes mentales et conceptuelles*. Dunod.
16. PERRAUDEAU, M. (2009). *Les stratégies d'apprentissage : comment accompagner les élèves dans l'appropriation des savoirs*. Armand Colin.
17. ROGIERS, X. (2006). *L'approche par les compétences dans l'école algérienne*. ONPS.

## Annexes

### Test n° 1

#### Activité n° 1

Complétez ce passage par les verbes suivants : répéter, constater, arriver, généraliser, supposer, vérifier.

En écrivant, j'ai frotté le stylo avec les cheveux. Tout de suite j'ai ..... que la feuille s'attire vers le stylo. J'ai ..... que le stylo frotté sur la tête a acquis une force qui lui a permis d'attirer la feuille. Rien n'était facile que de ..... par une expérience cette idée préconçue. J'ai frotté par une brosse sur la tête. Cette brosse devient capable d'attirer la feuille. Je disais que la force acquise n'est pas tributaire au stylo.

Pour ..... j'ai ..... la même action avec des différents corps. J'..... chaque fois aux mêmes résultats avec les corps légers mais pas avec les corps moins légers.

Je formule alors la loi générale suivant : Tout un corps une fois frotté avec un autre électrisant, il acquiert une force qui lui permet d'attirer les corps légers.

#### Activité n° 2

En vous aidant du passage précédent, complétez le tableau ci- dessous.

| Étapes du raisonnement        | Phrases                                                            | Verbe utilisé |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------|---------------|
| .....                         | Tout de suite j'ai constaté que la feuille s'attire vers le stylo. | .....         |
| La formulation de l'hypothèse | .....                                                              | .....         |

|       |       |       |
|-------|-------|-------|
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |

## Test n° 2

### Activité n° 1

**Relevez du texte suivant le lexique d'accord / désaccord employé et classez-le.**

L'assemblée populaire communale devait choisir entre la construction d'une salle de sport et celle d'une médiathèque. Le débat fut enflammé, chacun des opposants étant convaincu du bien-fondé de son choix. Les défenseurs de la salle de sport réclamaient un lieu pour les nombreux sportifs de la commune. De leur côté, les partisans de la médiathèque reprochaient à leurs adversaires de manquer d'objectivité car il existait déjà, disaient-ils, de nombreux équipements sportifs. Ils faisaient remarquer qu'une médiathèque pouvait intéresser toute la population. Le maire a essayé de jouer le rôle de médiateur entre les protagonistes mais les oppositions étaient très vives. Aucun consensus n'a été possible. Une autre réunion doit intervenir.

### Activité n° 2

**Voici des mots appartenant au lexique de l'argumentation, reliez chaque mot à sa définition.**

#### Situation d'intégration

**On dit que l'internet est un moyen de communication qui présente des avantages divers. Que pensez-vous ?**

*Rédigez un court texte argumentatif dans lequel vous justifiez votre avis en employant des modalisateurs différents.*

|                 |                                                                                                                                                                                                                          |
|-----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Argument     | a. C'est la (les) personne(s) à qui s'adresse le locuteur (il est lié à la 2e personne du singulier ou du pluriel, et à la 1re personne du pluriel si le locuteur l'associe à ses propos).                               |
| 2. Destinataire | b. Un sujet ou une idée sur lesquels porte un discours.                                                                                                                                                                  |
| 3. Locuteur     | c. C'est celui qui énonce un message (il s'exprime à la 1re personne du singulier) ; il manifeste sa présence par des indices d'énonciation (il ne s'agit pas toujours de l'auteur, ce peut être un de ses personnages). |
| 4. Exemple      | d. C'est un fait analogue au fait en question ; il sert à illustrer, prouver, éclairer.                                                                                                                                  |
| 5. Plaidoyer    | e. Un discours oral ou écrit qui défend une opinion ou un parti pris (son contraire : réquisitoire).                                                                                                                     |
| 6. Thème        | f. Une preuve destinée à appuyer une affirmation.                                                                                                                                                                        |
| 7. Thèse        | g. C'est la position du locuteur à l'égard du sujet, du thème qu'il évoque.                                                                                                                                              |

### Pour citer cet article

Amira Belkais HASSI et Abdelmalek DJEDIAI, « La carte heuristique au service du développement de la compétence lexicale chez les apprenants de FLE au niveau secondaire », *Paradigmes*, vol. IV, n° 01, 2021, p. 111-122.